

---

**De:** Marie Garry  
**Envoyé:** jeudi 14 novembre 2024 08:42  
**À:** 30\_PLUI  
**Objet:** Modification zonage "Le Chêne" Saint Denis de Gastines  
**Pièces jointes:** COURRIER REVISION PLUI CCE - NOVEMBRE 2024.pdf; Plan cadastre le chene.PNG

Bonjour,

Suite à l'enquête publique pour le PLUi, merci de bien vouloir prendre connaissance de notre courrier que vous trouverez en pièce-jointe.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement.

***MONCEAU Raphaël***

***GARRY Marie***

M. MONCEAU Raphaël

Communauté de Communes de l'Ernée  
Parc d'activités de la Querminais  
BP 28  
53500 ERNÉE

A Saint Denis de Gastinès,  
Le 12 novembre 2024.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai acquis en avril 2013 un bien situé au lieu-dit « Le Chêne » à Saint-Denis-de-Gastines.

Les parcelles aux alentours de notre habitation (voir ci-joint) sont classées en zone « A » car auparavant c'était une exploitation agricole. Je ne suis donc pas en mesure de rénover ou de créer un nouveau bâtiment n'étant pas agriculteur.

A ce jour le propriétaire souhaite vendre. Nous serions probablement futurs acquéreurs, et j'ai comme projet futur d'installer mon entreprise à proximité de mon foyer, étant installé en tant que plaquiste depuis mai 2019.

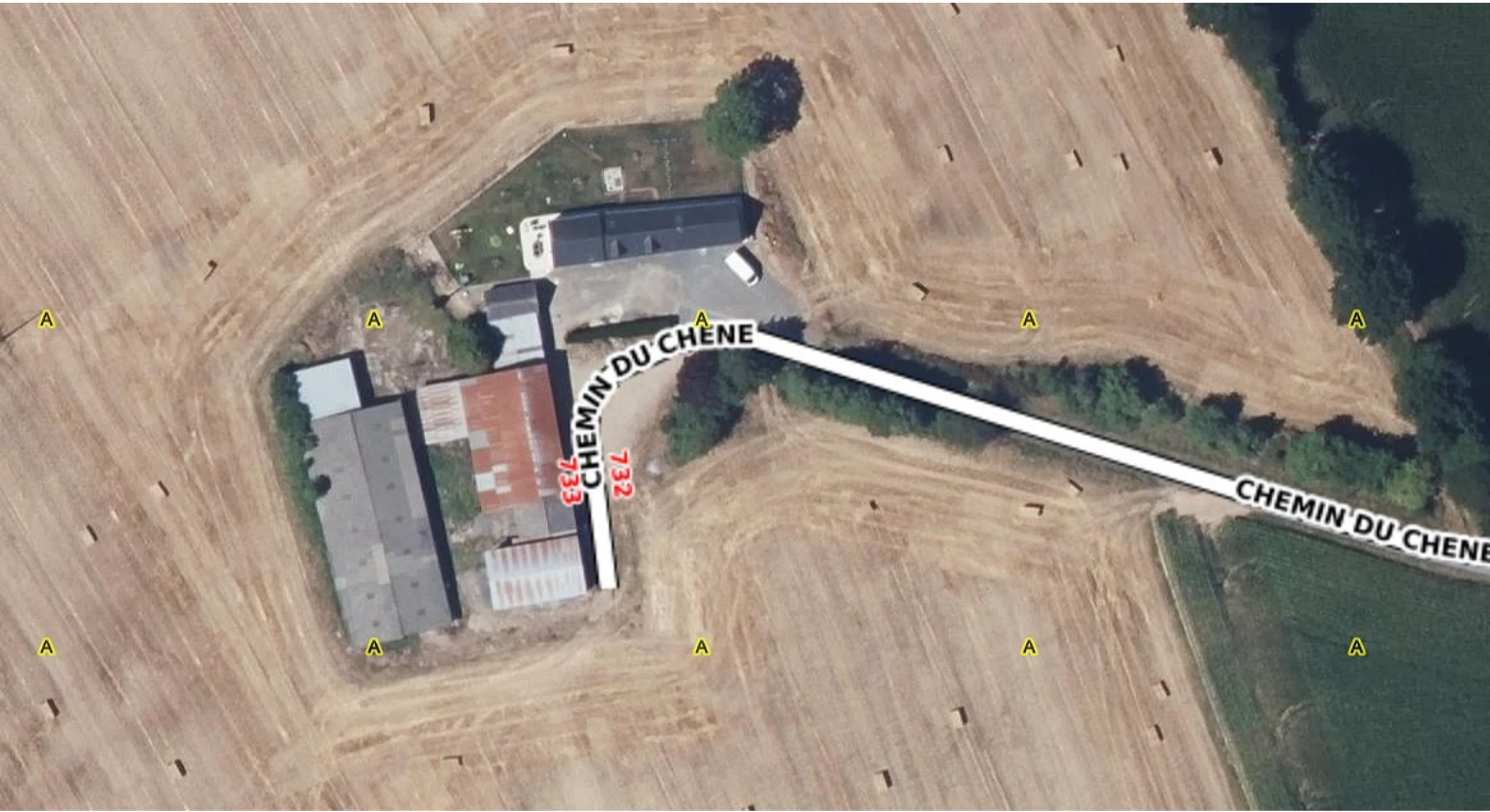
Serait-il possible de modifier le zonage pour que je puisse à l'avenir faire évoluer mon entreprise en tant qu'artisan sur la commune de Saint-Denis-de-Gastines.

Je vous remercie, Monsieur le commissaire enquêteur, de bien vouloir prendre en compte ma demande.

Dans l'attente de votre retour qui sera je l'espère positif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire, mes salutations distinguées.

M. MONCEAU Raphaël



A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

CHEMIN DU CHENE  
732  
733

CHEMIN DU CHENE